

Décision

Générale

colonial

Décision n° 54-290-1920 Augmentations de solde.

n° 54-290-1920

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
27 décembre 1920

Numéro JO
n° 290 du 31/12/1920

Date du numéro
31 décembre 1920

TEXTE INTÉGRAL

homologuant un ordre de nomination du Chef du service des douanes en date du 24 décembre 1920, la solde du brigadier de 1^{re} classe Thomas (François), est fixée à 7.000 fr. par an pour compter du 1^{er} janvier 1921.